



Monsieur le Préfet du
Cantal

Je soussigné, Jeanne Vezalles épouse
de Guibert Berrois, domiciliée à
St-Martin Cantalis canton de Fleury
ai l'honneur de prier Monsieur le
Préfet du Cantal de vouloir bien me
délivrer un sauf conduit pour que je
puisse me rendre avec ma famille qui
se compose de quatre enfants: Anne Marie 7 ans
Félicie, cinq ans, Mathilde 3 ans, Germain
deux ans, à Mostoles, province de
Madrid, Espagne où réside mon mari
pour l'exercice de son métier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le
Préfet avec mes hommages, mes très respectueuses
sues salutations.

M^{me} Guibert

Le Maire de St-Martin Cantalis donne un avis
très favorable à la présente demande. Le procureur
de cette commune en Espagne paraît très urgent.

Il atteste en outre que M. Guibert Berrois est libéré
de toute obligation militaire.

St-Martin-Cantalis le 13/10/16

Le Maire

Bazis





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Cantal

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Âgée de 30 ans
 taille d'un mètre soixante-
 deux centimètres
 cheveux châtain
 front moyen
 sourcils bruns
 yeux châtain
 nez rectiligne
 bouche moyenne
 barbe
 menton rond
 visage rond
 teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

''

Signature du porteur

Jeanne Guibert

N° 70 de Recrutement

Prix du passeport SOIXANTE CENTIMES. Décimes compris

Au nom du Peuple Français

Nous, Préfet du département du Cantal

requérons les autorités civiles et militaires de la République Française et prions les autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France de laisser passer librement

M^{me} Guibert, Jeanne, de nationalité française, sans profession,

native de St. Chamant (Cantal)

demeurant à St. Martin Cantales, qui en compagnie de ses deux enfants âgés de 2 ans et 14 mois, se rend à Mostoles (Espagne)

Fait à Aurillac le vingt-deux décembre mil neuf cent quinze.

Le PRÉFET du CANTAL

Le Secrétaire général délégué,



1016



Le présent visa valable pour un jour a été délivré à M. e

Guibert Jeanne deux enfants
en compagnie de sa fiancée
de nationalité française
se rendant à St Martin Carthais (Bardos)
par gare de Hendaye
pour rentrer à son domicile

Pièces d'identité présentées: les
présent passaport
29 mai 1916



Le Consul de France,

P. Carrin



vu bon St Martin Carthais
Hendaye, le 30 mai 1916

Le Commissaire spécial,
J. Deuzeguez

Madrid	
QUITTE (NF)	367
DATE	31/5/16
TRAV. (ART)	154
PLAQUE	3
PLAQUE	2.88